



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants

Question écrite n° 2075

Texte de la question

M. Boris Vallaud attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'inscription des étudiants extra-communautaires soumis à des frais d'inscription 15 fois supérieurs aux autres étudiants, conduisant à une rupture de l'égalité de l'accès aux savoirs. Ces frais exorbitants plongent de nombreux étudiants dans une précarité extrême qui les empêche de se concentrer sur leurs études, de se loger correctement et, dans certains cas, de se nourrir convenablement. Les droits différenciés, contraires aux valeurs d'inclusion et de diversité, constituent une discrimination fondée sur la nationalité et creusent les inégalités sociales et économiques au sein de la communauté universitaire. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures prévues par le Gouvernement visant à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants indépendamment de leur origine sociale ou de leur situation financière et à permettre à chaque étudiant de poursuivre ses études dans des conditions dignes et sereines.

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2075

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 novembre 2024](#), page 6032